
Nombre de membres

en exercice: 7

Présents : 7

Votants: 7

Séance du 22 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-deux mai l'assemblée régulièrement convoquée le 22 mai 2023, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents: Claudine BESSEDE, Jean-Philippe BESOMBES, Jean-Yves DOUCET, Magali MOLAND, Delphine ANGOMARD, Rodolphe PUIG, Arnold THEUERKAUF

Représentés:

Excuses:

Absents:

Secrétaire de séance: Jean-Philippe BESOMBES

PV n°6-2023

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 MAI 2023**

RAPPEL ORDRE DU JOUR :

- Approbation du PV du 13/04/2023
- Proposition défense incendie
- Proposition de motion "Ecole d'Assier"
- Convention frais de fonctionnement de l'école primaire de Livernon
- Travaux divers
- Informations diverses

La séance débute à 20h.

1. Approbation du PV du 13/04/2023

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres du Conseil Municipal.

2. Proposition défense incendie

Le Syndicat Limargue Ségala n'ayant pas la compétence, il a demandé à la SAUR un devis global d'entretien. Des propositions d'entretien sont présentées :

- Contrôle de la bâche seule
- Contrôle de la bâche seule et des vannes en totalité
- Contrôle des poteaux (bouches d'incendie)

Coût : 65€ par poteau
100€ pour la bâche

Les frais de réparation éventuels restent à la charge de la commune.
Le Conseil accepte à l'unanimité de signer la convention avec la SAUR.

3. Proposition de motion "Ecole d'Assier"

Une motion de défense de l'école d'Assier est proposée à la signature du Conseil Municipal.
Le Conseil, après discussion, demande aux côtés des enseignants et des parents d'élèves, le maintien du poste d'enseignant de l'école d'Assier et des différentes écoles du Lot.

4. Convention frais de fonctionnement de l'école primaire de Livernon

FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES D'ASSIER ET DE LIVERNON - DE_2023_13

- 1500€ par élève pour 2023

1 élève pour Sonac donc 1500€ de participation de la commune pour Livernon.

Le Conseil accepte à l'unanimité.

- 5 élèves pour Sonac donc 7500€ de participation de la commune pour Assier.

Le Conseil accepte à l'unanimité.

5. Travaux divers

- Le Conseil accepte de participer à la hauteur de 1200€HT à la réfection partielle du chemin du Pech Soulougroux, le principal étant pris en charge par Saint Simon.

- Terrain de pétanque. Eu égard aux inondations fréquentes sur la Fond Grand, le Conseil décide à l'unanimité de transférer l'étude de l'implantation du boulodrome sur la place J. Labanhie.

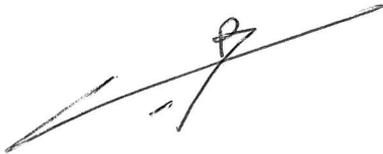
6. Informations diverses

La Mairie a acheté un repose-pied pour la secrétaire conformément aux directives de l'Inspection du travail.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h30.

Madame Le Maire

Claudine BESSEDE



Le Secrétaire de Séance

Jean-Philippe BESOMBES

